



Drummondville, le 27 juin 2006

Monsieur Claude Béchar
Ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : économie d'eau potable (toilettes 6 litres)

Monsieur le Ministre,

Les problèmes environnementaux croissants auxquels notre société est confrontée incitent les pouvoirs publics à chercher des solutions et à promouvoir de nouvelles attitudes et habitudes de vie.

Des grandes politiques ont été lancées au cours des dernières années, notamment à l'égard de la gestion des matières résiduelles et de la gestion de l'eau. Ces politiques prévoient la mise en œuvre de mesures visant à améliorer notre bilan collectif sur le plan de la protection de l'environnement.

Comme organisme environnemental oeuvrant dans la MRC de Drummond, le Bloc Vert a été appelé à collaborer régulièrement avec les autorités locales et régionales pour la réalisation de diverses initiatives. Au chapitre de nos réalisations figurent l'organisation annuelle d'une vaste collecte de résidus domestiques dangereux, la réalisation de démarches d'information et de sensibilisation sur le concept des 3R-V (réduction à la source, récupération, recyclage et valorisation) et l'appui à la mise en place de projets de compostage.

Nous nous intéressons également de près à la gestion de l'eau. Il y a quelques années, nous avons produit un rapport-synthèse intitulé *État et potentiel des ressources aquatiques de la rivière Saint-François dans la région de Drummondville*, et nous avons travaillé avec ardeur à la mise en place d'un comité de gestion de bassin versant pour ce même cours d'eau.

.../2

2/...

Dans cet esprit, nous nous préoccupons bien sûr de la qualité de l'eau, mais aussi du gaspillage de cette ressource. Les exemples de gaspillage sont nombreux, mais heureusement des actions simples peuvent être entreprises pour améliorer la situation. L'une d'entre elles consiste à installer des toilettes moins « hydrovores » que les modèles traditionnels qui utilisent 13 litres par vidange.

Il existe en effet de multiples modèles de 6 litres ou moins dont l'efficacité a été testée positivement dans le cadre d'études mises à jour fréquemment par l'Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU) et ses partenaires. Les Etats-Unis et plusieurs pays européens ont déjà banni l'installation de toilettes utilisant plus de 6 litres d'eau par vidange. Dans le contexte actuel de diminution des réserves d'eau et devant les incertitudes liées aux changements climatiques, il nous apparaît approprié que les gouvernements supérieurs, les organismes de réglementation ainsi que les autorités locales interviennent rapidement en ce sens. Avec le temps, l'ACEPU estime qu'une telle mesure, implantée à l'échelle canadienne, pourrait permettre de réduire la consommation d'eau de plusieurs centaines de milliards de litres chaque année.

Vous trouverez, ci-joint, copie de la plus récente mise à jour de l'étude *Maximum Performance (MAP), Testing of Popular Toilet Models*, effectuée par l'ACEPU et ses partenaires, de même qu'un communiqué émis par l'Association.

Espérant que la présente sera accueillie avec considération, nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Guy Gauthier
Président

p.j.

c.c. Madame Rona Ambrose, ministre fédérale de l'Environnement
Madame Pauline Picard, députée fédérale de Drummond
Monsieur Normand Jutras, député provincial de Drummond
Madame Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville
Monsieur Pierre Coulombe, président du Conseil national de recherches
Canada
Monsieur Daniel Gilbert, président-directeur général de la Régie du bâtiment
du Québec
Monsieur, Anselme Gagné, président du Regroupement des organisations
de bassin versant du Québec
Madame Gloria Kovach, présidente de la Fédération canadienne des
municipalités
Monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des
municipalités
Monsieur Jean Perrault, président de l'Union des municipalités du Québec
Monsieur Jean-Paul Raïche, président du Comité de gestion du bassin
versant de la rivière Saint-François
Monsieur Robert Ducharme, président du Conseil de gestion du bassin
versant de la rivière Yamaska
Monsieur Jean-Claude Simoneau, président de la Corporation pour la
promotion de l'environnement de la rivière Nicolet
Monsieur Marc Turgeon, président du Regroupement national des conseils
régionaux de l'environnement du Québec
Monsieur Yvon Camirand, président du Conseil régional de l'environnement
du Centre-du-Québec
Monsieur Duncan Ellison, directeur général de l'Association canadienne des
eaux potables et usées
Médias de la région de Drummondville